

Réunion du 7 novembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s) :

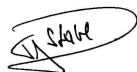
Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2011/808 - Intervention sur le foncier - 1321**  
**Mise à disposition de terrains ou d'immeubles destinés à la création de logements locatifs sociaux**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes, conformément au tableau annexé :

- à la commune de HOERDT, une subvention de 16 781,46 € représentant 50 % de la valeur vénale d'un terrain situé 60, rue Hasloch à HOERDT, mis à disposition sous forme d'acte d'achat au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) du Bas-Rhin "OPUS 67", en vue de la création de huit logements locatifs sociaux
- à la commune de WANGENBOURG-ENGENTHAL, une subvention de 75 049,50 € représentant 50 % de la valeur vénale d'un bâtiment situé 35, rue du Général de Gaulle à WANGENBOURG-ENGENTHAL, mis à disposition au profit du "Foyer de la Basse Bruche" sous forme d'acte d'achat à l'euro symbolique, en vue de la création de quatre logements locatifs sociaux
- à la communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, une subvention de 52 000 € représentant 30 % de la valeur vénale d'un immeuble situé 8, rue Saint-Materne à AVOLSHEIM, mis à disposition au profit du "Foyer de la Basse Bruche" sous forme de bail emphytéotique, en vue de la création de quatre logements locatifs sociaux (subvention plafonnée à un montant de 13 000 € par logement).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111107-61561-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 21/11/11